



Circuit de Dijon Prenois 10-11-12/04/2026 Règlement Particulier RACB



Fun Cup Belgium

Organisation.

L'épreuve Belge est organisée par M3.be, Rue Charles Magnette 13D Bt 11 à 4000 Liège en conformité avec les prescriptions du Code Sportif International de la FIA, les prescriptions du RACB SPORT, les règlements sportifs et techniques de la série, le présent règlement particulier ainsi que ses annexes et/ou additifs. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur série ou championnat. En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

Officiels

Promoteur :	Abdelatif Benoit	Lic. FFSA 221091
Directeur de Course :	Morisseau Patrick Delvenne Bernard	Lic. FFSA 28735/1201 Lic. RACB 2398
Secrétaire de la série :	Gilson Aline	Lic. RACB 4277
Manager de la série :	Bouchat Vanessa	Lic. RACB 3117
Délégué technique de la série :	Thouanel Jacky	Lic. FFSA 16564
Délégué technique du RACB	Mosbeux Jean-Guy	Lic. RACB 3412
Commissaire sportif du RACB :	Absil Adrien	Lic. RACB 836

Stewards:

Voir Règlement Particulier FFSA 112

Vitesse Max dans la Pitlane :

50Km/h

Nombre de voitures admises aux essais et aux courses : 60

Frais de réclamation et d'appel :

Frais de réclamation : 500€

Droit d'appel national (RACB) : 2.000€

Droit d'appel international (FIA) : 6.000€



Selon les Art. 13 et 15 du Code Sportif de la FIA, les réclamations internationales doivent être adressées au Président des Commissaires Sportifs et remises au Directeur de Course ou à son assistant. En l'absence du Directeur de Course, la réclamation doit être remise au Président des Commissaires Sportifs.

Demandes de Dérogation

Toutes les demandes de dérogation de passage au contrôle administratif, technique ou briefing doivent être rentrées au directeur de Course sport@m3events.be via le document « demande de dérogation » disponible sur le site de la Fun Cup.

Vérifications techniques :

Les vérifications techniques auront lieu dans le box n°9

Arrêts aux stands:

BiPlaces

Le temps d'arrêt obligatoire (pit IN/OUT) : 2'00" avec passager, 2'30" sans passager, avec un pilote Top Gun + 10"

Si lors du départ une voiture n'a pas de passager, elle sera dans l'obligation de faire un drive-through dans les trois premiers tours qui suivent le départ de la course. Modification de cette pénalité sera communiquée lors du briefing.

Refueling

Les Fun Cup EVO 1 & EVO 3 devront suivre la note explicative de la procédure de ravitaillement.

Autres:

Réglementation sonore : voir la réglementation de la série ou 100dB Dynamique.

Minima de qualification : minimum 1 tour

Classement de la course : Pas de minimum; damier non nécessaire.